

Protocole de reprise au lycée Thomas Pesquet de COUTANCES

30 octobre 2020

L'équipe de direction du lycée Thomas Pesquet s'est réunie le 30/10/2020, pour décider des mesures locales de mise en œuvre des consignes gouvernementales du 29/10/2020.

En conformité avec le nouveau protocole sanitaire, les élèves seront accueillis le 2 novembre 2020 selon l'organisation suivante :

- A partir de 8h00 : affichage des salles de la nouvelle organisation, dans les accueils des deux pôles.
- 8h30 : début des cours, selon les emplois du temps habituels, dans les salles affichées. Distribution des emplois du temps de la semaine avec les changements de salles

Objectif : regrouper le plus possible les mêmes élèves dans les mêmes salles.

- 10h45 (après le retour en cours) : hommage à Samuel PATY et minute de silence.
- A partir de 11h30 : repas en fonction d'un ordre de passage distribué dans la matinée. Regroupement des élèves d'une même classe à des tables prédéterminées, selon un affichage dans le self. Séparation en trois zones : élèves des classes de seconde et 1^{ère} année de Cap/élèves de première/élèves de terminale.

Objectifs : éviter le brassage des classes. Faciliter le traçage en cas de contamination.

- A partir de 18h00 : Répartition des internes dans leurs chambres habituelles. Nouveauté (pour le pôle bâtiment) : affectation des sanitaires fléchée pour les différentes chambres, selon un affichage sur place.

Objectifs : éviter le brassage des classes. Faciliter le traçage en cas de contamination.

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (stage) restent, pour l'instant, **maintenues**. Cependant, les élèves qui auront eu leur période de formation en entreprise annulée sont priés de bien vouloir se présenter sur place et seront pris en charge selon des modalités adoptées en fonction de leur nombre.

Les internes seront autorisés à sortir de l'établissement (journée et mercredi après-midi) uniquement en conformité avec le droit commun du confinement : une heure et dans un périmètre d'un kilomètre.

Les élèves qui auraient été « cas contact » avec un cas positif sont invités à se signaler par téléphone à l'infirmerie et à ne pas se présenter au lycée. Les élèves présentant des symptômes caractéristiques de la COVID 19 sont aussi invités à ne pas se présenter au lycée.

Le respect des « gestes-barrière » est impératif : lavage régulier des mains, port du masque avec changement régulier, distanciation physique.

Durant la semaine prochaine, les représentants des personnels et des élèves seront consultés et une deuxième commission d'hygiène et sécurité sera réunie pour évaluer le protocole mis en place et, au besoin le faire évoluer.

Le proviseur,

Yann RIBOULET